



PAR COURRIEL

Québec, le 17 septembre 2024

Monsieur Stéphane Tremblay
Président-directeur général
Centre intégré universitaire de santé
et de services sociaux de l'Estrie — Centre hospitalier universitaire
de Sherbrooke
375, rue Argyll
Sherbrooke (Québec) J1J 3H5

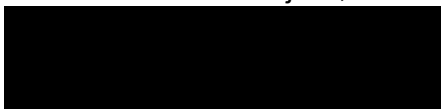
Monsieur le Président-Directeur général,

Le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) est heureux d'accorder au Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie — Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke, une aide financière non récurrente de 95 000 \$ pour l'année financière 2024-2025. Cette subvention est accordée pour la coordination, par votre Institut universitaire de première ligne en santé et services sociaux, du développement d'une formation portant sur la santé mentale positive en contexte scolaire.

Un premier versement de 76 000 \$ vous parviendra sous peu. L'annexe ci-jointe décrit les exigences liées à cette subvention, incluant les conditions à respecter pour le versement du montant résiduel. À cet effet, un gabarit de reddition de comptes se trouve en pièce jointe de la présente correspondance.

Espérant le tout à votre convenance et demeurant disponible pour toute information supplémentaire, recevez, Monsieur le Président-Directeur général, mes salutations les plus respectueuses.

Le directeur national de santé publique
et sous-ministre adjoint,



Nadia Campanelli pour Luc Boileau

p. j. 2

c. c. M. Frédéric Abergel, Santé Québec
Mme Geneviève Biron, Santé Québec
M. Daniel Paré, MSSS

N/Réf. 24-SP-00364-007

Édifice Catherine-De Longpré
1075, chemin Sainte-Foy, 12^e étage
Québec (Québec) G1S 2M1
Téléphone : 581-814-9100 poste 62700
www.msss.gouv.qc.ca